



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 7 mai 2019 à 20h 45 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard, M. Scott McDonald et Mme Isabelle Patry.

Également présente, Mme Charlotte Laforest, directrice générale par intérim.

Étaient également présent, Mme Geneviève Latulippe, directrice générale adjointe, M. Louis Montgrain, directeur de l'urbanisme et M. Pierre Said, adjoint exécutif.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres étaient présents à la séance et ont renoncé aux formalités prévues à l'article 156 du *Code municipal du Québec* pour la convocation d'une séance extraordinaire.

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 20h45.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTION

Aucune question.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aucun ordre du jour n'a été préparé pour cette séance.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

19-05-3750

4. ADOPTION D'UNE RÉOLUTION POUR DONNER UN NOUVEAU CONTRAT À MADAME CHARLOTTE LAFOREST À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas trouvé de directeur général suite aux appels de candidatures.

ATTENDU QUE la municipalité a toujours besoin des services de madame Charlotte Laforest.

ATTENDU QUE madame Charlotte Laforest est disponible pour offrir ses services pour aider la municipalité jusqu'au 26 juin.

PAR CONSÉQUENT il est proposé par madame la conseillère Susan McKay et appuyé par monsieur le conseiller Scott McDonald.

ET RÉSOLU QUE le conseil donne un nouveau contrat à madame Charlotte Laforest à titre de directrice générale par intérim jusqu'au 26 juin.

IL EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser madame Joanne Labadie, mairesse, de signer le contrat de travail de madame Charlotte Laforest au nom du conseil.

Adoptée

19-05-3751

5. RÉOLUTION POUR ABROGER LA RÉOLUTION NO 19-04-3744 : SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

ATTENDU QUE la résolution no 19-04-3750 est venue renouveler le contrat de madame Charlotte Laforest à titre de directrice générale par intérim.

ATTENDU QU'il n'est plus nécessaire de changer de signataire pour les effets bancaires.

PAR CONSÉQUENT il est proposé par madame la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par monsieur le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU de conserver comme signataires madame Charlotte Laforest, directrice générale par intérim, et madame Joanne Labadie, mairesse.

IL EST AUSSI RÉSOLU d'abroger la résolution no 19-04-3744.



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Aucune question.

19-05-3752

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Nancy Draper-Maxsom et appuyé par madame la conseillère Susan McKay.

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 20h 55.

Adoptée

Copie certifiée conforme

Charlotte Laforest
DIRECTRICE GÉNÉRALE (P.I.)

Joanne Labadie
MAIRESSE

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».

